



## *Union européenne et sport*

<i>Parlement européen : Adoption d'une Résolution sur les paris en ligne dans le marché intérieur</i>	<b>2</b>
<i>La future Présidence Danoise de l'UE organisera une conférence sur le sport « SportVision 2012 » en mars 2012</i>	<b>3</b>
<i>Réunion du Conseil de l'UE sur l'Education, la Jeunesse, la Culture et le Sport</i>	<b>3</b>

## *Questions de politique européenne*

<i>Aides d'Etat et sport : La Commission Européenne accepte le schéma hongrois de soutien au sport</i>	<b>4</b>
<i>Conférence européenne sur les agents sportifs</i>	<b>5</b>

## *Programmes communautaires et études*

<i>Le futur Programme « Erasmus pour tous » intègre le sport</i>	<b>6</b>
<i>Points d'actualité sur le bénévolat</i>	<b>7</b>

## *Interne / Dates à retenir*

<i>40<sup>ème</sup> Assemblée Générale des COE – Sotchi (Russie)</i>	<b>8</b>
<i>La Commission des athlètes des COE à Bruxelles</i>	<b>9</b>
<i>Le Comité Olympique Danois en visite à Bruxelles</i>	<b>9</b>
<i>Dates à retenir en Décembre 2011 et Janvier 2012</i>	<b>10</b>



Novembre / Décembre 2011

## Union européenne et sport

### Parlement européen: Adoption d'une Résolution sur les paris en ligne dans le marché intérieur.

Le 15 novembre 2011, le Parlement européen a adopté à Strasbourg une « Résolution sur les jeux d'argent et de hasard en ligne dans le Marché intérieur ». Ce document fait suite au rapport préparé par Mr. Creutzmann, eurodéputé allemand.

Dans cette résolution, le Parlement européen répond au « Livre vert sur les jeux d'argent et de hasard en ligne dans le marché intérieur », publié par la Commission européenne en mars 2011.

D'un point de vue général, le texte appelle à une approche européenne coordonnée dans la lutte contre les paris illégaux et la protection des consommateurs vulnérables, notamment les mineurs. La résolution indique que les Etats membres devraient introduire un modèle commun de licence afin d'assurer la sécurité des parieurs en ligne et d'obliger les fournisseurs à se soumettre aux règles établies. Dans l'objectif de protéger davantage les consommateurs, l'initiative appelle la Commission européenne à s'intéresser à la possibilité de bloquer les transactions entre les émetteurs de cartes de crédit et les fournisseurs de jeux en ligne black-listés et de restreindre mieux l'accès à ces sites.

Enfin, les députés européens souhaiteraient que la Commission européenne s'intéresse aux normes communes des opérateurs de paris de manière à élaborer le cas échéant un code de conduite européen de jeux d'argent et de hasard en ligne. Ce dernier pourrait ainsi constituer un premier pas vers une amélioration concrète dans ce domaine, voire vers une directive européenne, point évoqué très brièvement par la résolution.

#### « Les jeux d'argent et de hasard et le sport : le besoin d'assurer l'intégrité »

Le texte adopté par le Parlement européen est très favorable aux positions exprimées par les organisations sportives, la dernière partie étant consacrée au sport (points 32 à 44).

Tout en soulignant la nécessité d'assurer l'intégrité des compétitions sportives et en reconnaissant notamment les droits de propriété des organisateurs sportifs (point 40), le Parlement rappelle également la nécessité d'assurer un retour financier équitable vers les organisations sportives.

Le Parlement européen demande enfin au point 44 à « la Commission européenne et aux Etats membres de travailler avec l'ensemble des parties prenantes du sport afin de définir les mécanismes appropriés pour préserver l'intégrité du sport et le financement des sports populaires ».

Début 2012, les eurodéputés devraient adopter une seconde résolution sur la base du rapport présenté par Mr. Fisas sur "la dimension européenne du sport". L'adoption prévue en décembre 2012 a été reportée au dernier moment. Ce texte devrait faire également état de certaines références relatives à l'intégrité et au financement du sport, en ligne avec la résolution sur les paris en ligne.

#### Pour de plus amples informations:

[Résolution du Parlement Européen sur les jeux de hasard et d'argent en ligne dans le Marché intérieur.](#)



Novembre / Décembre 2011

## La future Présidence Danoise de l'UE organisera une conférence sur le sport « SPORTVISION2012 » en mars 2012

Le Danemark va présider l'Union Européenne lors du premier semestre de l'année 2012. A ce titre, la future Présidence de l'UE a annoncé ses priorités dans le domaine sportif. Celles-ci se concentrent sur 4 thèmes : le contenu du futur programme de financement de l'UE sur le sport, les matchs arrangés, la lutte contre le dopage et le rôle sociétal du sport.



La Présidence danoise organisera notamment une conférence les 19 et 20 mars 2012 à Copenhague intitulée « SPORTVISION2012 ». Articulée autour de la thématique générale du développement

du « sport pour tous », les domaines suivants seront également à l'étude :

- **Fitness et dopage:** Stopper la prise de stéroïdes.
- **Bénévolat:** Les récents défis du bénévolat
- **Financement & santé:** Comment le « sport pour tous » peut-il contribuer à la stratégie de l'UE pour 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive ?

### Pour de plus amples informations:

[Présidence danoise de l'UE](#)  
[Conférence "SPORTVISION 2012"](#)

## Réunion du Conseil sur l'Education, la Jeunesse, la Culture et le Sport

Le 29 novembre dernier, le Conseil des Ministres de l'UE « Education, Jeunesse, Culture et Sport » s'est déroulé à Bruxelles. Les ministres des sports ont débattu des questions relatives à la bonne gouvernance dans le sport et adopté une résolution sur la représentation des Etats membres au sein de l'Agence Mondiale Anti-dopage.

Par ailleurs, le Conseil a également approuvé des Conclusions sur le rôle du volontariat dans le sport et sur la lutte contre les matchs arrangés, considérant pour ces dernières qu'une coordination complète entre tous les acteurs (Etats membres, Commission européenne, acteurs sportifs et opérateurs de paris en ligne) était indispensable.

Enfin, les 27 Etats membres ont échangé sur

le nouveau « Programme Européen pour l'Education, la Jeunesse et le Sport », le Programme « Erasmus pour tous », qui a été présenté par la Commission européenne. **Pour la partie sport, ce programme devrait débuter en 2014 et bénéficier d'un budget global de 238 millions d'euros sur une période de sept années.**

### Pour de plus amples informations

[Communiqué de presse - Conseil de l'UE - Réunion des Ministres des Sports du 29/11/2011](#) - aux pages 24 et s, le communiqué contient plusieurs renvois :  
- aux conclusions sur la lutte contre le trucage des matchs et sur le rôle joué par le volontariat dans le sport pour promouvoir la citoyenneté active ;  
- à la résolution concernant la représentation des Etats membres au sein du Conseil de fondation de l'AMA.



## Questions de politiques européennes

### Aides d'Etat et Sport: La Commission Européenne accepte le schéma hongrois de soutien au sport.

Les règles européennes en matière d'aides d'Etat ont été la source de nombreuses interrogations depuis la publication de la Communication « Développer la Dimension Européenne du Sport » en janvier 2011. En effet, la Commission européenne proposait dans ce document de « contrôler l'application de la législation en matière d'aides d'Etat dans le domaine du sport et d'envisager de publier des orientations si le nombre d'affaires portant sur des aides d'Etat dans le domaine du sport augmente ». De plus, la Commission européenne avait alors considéré que « seules quelques décisions ont été arrêtées concernant des aides d'Etat en faveur du sport et, comme pour d'autres secteurs dans la même situation, les parties prenantes ont demandé à plusieurs reprises des explications supplémentaires concernant le financement des infrastructures et des organisations sportives ».

Dès lors, la question s'est posée de savoir si le schéma de financement public présent dans le sport et développé à travers toute l'UE allait être remis en cause.

Dans ce contexte, la décision de la Commission Européenne approuvant le schéma de soutien public au sport en Hongrie est une nouvelle très rassurante.

En effet, le 9 Novembre 2011, la Commission européenne a validé la proposition faite par la Hongrie, visant à soutenir à hauteur de 60 Millions d'Euros la rénovation de diverses infrastructures sportives à travers le Pays.

La Commission européenne considère que ce mécanisme de financement public répond à l'intérêt public, tout en prenant garde à ce que les distorsions de concurrence soient réduites au minimum entre les clubs professionnels : « *Le financement public des infrastructures sportives utilisées par des clubs professionnels relève clairement des règles de l'UE en matière d'aides d'Etat. Je suis cependant convaincu que le régime hongrois prévoit des garde-fous adéquats permettant de limiter les distorsions de concurrence et de garantir que, dans une large mesure, les aides profiteront aux citoyens* », a déclaré le vice-président de la Commission en charge de la politique de concurrence, Joaquin Almunia.

La Hongrie a adopté en 2011 un programme visant à augmenter la participation des citoyens aux activités sportives. Cet objectif nécessitait dès lors la modernisation des infrastructures sportives et du programme de formation des jeunes athlètes. Cette mesure se concentre sur les cinq sports les plus répandus en Hongrie et par conséquent ceux susceptibles d'avoir le plus grand impact sur la population locale. Il s'agit du football, du handball, du basketball, du hockey sur glace et du water-polo.

Afin de recevoir ce soutien, les clubs professionnels hongrois doivent élaborer une stratégie intégrant des initiatives d'ouverture au grand public, telles que l'organisation d'événements sportifs de masse, des entraînements adaptés aux publics jeunes,





Novembre / Décembre 2011

ou encore des créneaux réservés aux habitants des villes bénéficiaires.

**Pour de plus amples informations:**  
[Communiqué de presse de la Commission Européenne „Aides d’Etat : La Commission accepte le schéma de financement sportif hongrois \(IP/11/1322\)](#)

## Conférence européenne sur les agents sportifs

Les 9 et 10 novembre dernier, la Commission européenne a organisé à Bruxelles une conférence européenne sur les agents sportifs. Environ 120 représentants



issus d’organisations sportives européennes et des institutions européennes participaient aux échanges.

A cette occasion, la Commissaire en charge du sport, Androulla Vassiliou (DG EAC), a déclaré en ouverture que l’activité des agents sportifs faisait partie actuellement de l’agenda politique de l’UE en raison notamment de l’évolution croissante des commissions et transferts d’argent au sein du football. Dans ce contexte, diverses questions éthiques ont été soulevées, telles que la transparence des flux financiers, l’exploitation des athlètes mineurs ou les conflits d’intérêts à travers la double représentation par les agents de clubs et de joueurs.

L’eurodéputé belge Ivo Belet, très actif sur cette question, a défini la réglementation des activités d’agents sportifs comme un « challenge qui ne peut être envisagé qu’au niveau communautaire ». Il a déclaré que les mesures prises par la FIFA dans ce domaine n’étaient pas suffisantes, considérant que le Parlement européen et la Commission devaient à l’avenir maintenir une certaine pression politique. Dans ce contexte, Ivo Belet a mentionné la future résolution du Parlement européen sur la dimension européenne du sport (soumise au vote du Parlement européen début 2012), dans laquelle il serait demandé à la Commission

européenne de développer et d’intégrer une licence européenne ainsi qu’un système européen d’enregistrement des agents sportifs.

Lors de la conférence, les intervenants ont considéré pour la plupart que le système actuel de licence de la FIFA ne permettait pas de fournir un contrôle adéquat du marché des agents sportifs. Par ailleurs, si la FIFA, l’ECA, l’EPFL, la FIFPro et l’association européenne des agents de football (EFAA) étaient d’accord sur la majorité des enjeux actuels (plus de transparence, meilleur contrôle des flux financiers, protection accrue des mineurs et réduction du montant des commissions), aucune approche commune ne fut dégagée concernant la manière de réguler le secteur. La proposition de la FIFA semble soutenue par l’ECA, l’EPFL et la FIFPro. Toutefois, l’EFAA s’y est opposée et a demandé l’élaboration d’une directive européenne concernant les agents sportifs.

Du côté des institutions européennes, la même division demeure : si la Commission européenne semble émettre quelques réserves quant à l’initiation de mesures européennes dans ce domaine, le Parlement européen reste favorable à une intervention.

Résumant la conférence, le directeur Jeunesse et Sports de la Commission européenne, Gregory Paulger, a énoncé les trois options dont dispose la Commission européenne à ce jour :

- Proposition législative sous la forme d’une directive européenne sur les



Novembre / Décembre 2011

agents sportifs, basée sur les règles du marché intérieur.

- Proposition de recommandation de nature politique sur la base de l'article 165 TFUE
- Standardisation des critères de qualification des agents sportifs en Europe, de nature non contraignante, en application du schéma de standardisation européen, le CEN.

Le groupe d'experts du Conseil de l'UE sur la "Bonne gouvernance", qui s'est réuni pour la première fois en décembre 2011, devrait poursuivre cette réflexion lors de ses travaux en 2012.

Pour de plus amples informations:

[Site de la Commission européenne, Unité Sports](#)

## Programmes communautaires et études

### Le futur programme « Erasmus pour tous » intègre le sport

La Commission Européenne a publié le 23 novembre dernier une proposition en faveur d'un nouveau programme de financement pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, intitulé « Erasmus pour tous ».

Le budget global du programme s'élève à 19,5 milliards d'euros pour la période budgétaire pluriannuelle 2014 – 2020. Sur cette enveloppe, 238 millions d'euros, soit 34 millions par année, seraient directement alloués au chapitre sport.

**En proposant « Erasmus pour tous », la Commission européenne intègre pour la première fois dans l'histoire de l'UE un mécanisme de financement dévolu au sport.**

Les mesures de financement visent à promouvoir la dimension européenne du sport et attachent une attention particulière à (article 11 du projet de règlement UE):

- Promouvoir l'inclusion sociale, l'égalité des chances et l'activité physique bienfaisante pour la santé grâce à une plus grande participation sportive;

- Soutenir la bonne gouvernance dans le sport et les doubles carrières des athlètes;
- Lutter contre les menaces transnationales qui touchent le sport, comme le dopage, les matchs truqués, la violence, le racisme et l'intolérance.

Les activités suivantes pourraient être soutenues par l'UE (article 12 du projet de règlement UE) :

- Projets transnationaux de collaboration ;
- Manifestations sportives européennes non commerciales faisant intervenir plusieurs pays européens;
- Renforcement de la base de connaissances à l'appui de l'élaboration des politiques;
- Soutien au renforcement des capacités des organisations sportives;
- Dialogue avec les acteurs européens concernés.

La proposition de la Commission européenne doit maintenant être discutée et adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE.

Au cours de ce long processus, qui pourrait s'achever seulement courant 2013, des



Novembre / Décembre 2011

changements seront certainement apportés, qu'il s'agisse du contenu du programme, de ses modalités d'application ou enfin de l'enveloppe budgétaire globale réservée à l'éducation - et par voie de conséquence au sport.

Le bureau des COE auprès de l'UE suivra avec beaucoup d'attention l'évolution de ces futures négociations.

**Pour de plus amples informations:**  
[Commission européenne, Unité Sports](#)

## Points d'actualité sur le bénévolat

### Athènes – Conférence européenne sur le bénévolat

Les 3 et 4 novembre 2011, environ 200 participants représentant les autorités publiques et les organisations à but non lucratif (tous les secteurs confondus) étaient réunis à Athènes dans le but de discuter du bénévolat et de son avenir en Europe.



Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne en charge de la justice et des droits fondamentaux, a défini le volontariat comme étant « un acte de solidarité contribuant à la cohésion sociale ». Selon l'étude de la Commission européenne publiée en 2010 (« Le bénévolat dans l'UE »), l'on estime à 100 millions le nombre de personnes bénévoles à travers l'Union européenne. Des stratégies doivent être mises en place afin de développer et de motiver les 400 millions de personnes qui, potentiellement, peuvent s'engager à leur tour dans des activités de bénévolat. Lors de la discussion, les participants ont soutenu à l'unanimité le fait que les activités de bénévolat doivent être clairement distinctes des activités salariées et ne peuvent en aucun cas s'y substituer.

### Audition au CESE sur le bénévolat

Suite à cette conférence, une audition a eu lieu le 9 novembre au Comité Economique et Social Européen (CESE). Les deux thèmes majeurs de cette audition ont été les

questions relatives à la TVA ainsi que l'impact économique du volontariat. Les données manquent en la matière. De nouvelles méthodes de calcul et de regroupement des données statistiques relatives au bénévolat ont été présentées par l'Université John Hopkins (Etats-Unis), qui travaille actuellement avec le Parlement européen à ce sujet. Les comptes satellites sur le bénévolat, déjà en application dans certains Etats membres, furent également présentés. L'objectif de ces travaux est de pouvoir mesurer le plus précisément possible l'impact tant économique que social du bénévolat, de manière à mieux cibler les futures initiatives de l'UE à l'avenir.

### Conférence finale de l'Année européenne du volontariat 2011- Varsovie

L'année européenne du volontariat 2011 fut clôturée par une conférence finale organisée à Varsovie les 1 et 2 décembre 2011. L'objectif principal de cette conférence était d'élaborer des règles pérennes en matière de volontariat en Europe. A cet effet, l'agenda politique de l'année européenne, le « P.A.V.E », a été présenté à la Commission européenne et a servi de base à la discussion. L'année européenne du volontariat fut particulièrement dynamique, de nombreuses initiatives de l'UE ayant été adoptées en 2011 : les conclusions du Conseil de l'UE « Rôle des activités bénévoles dans la politique sociale », la Communication de la Commission européenne sur la politique européenne et le volontariat « Reconnaître et promouvoir les





Novembre / Décembre 2011

activités bénévoles transnationales dans l'UE », enfin les conclusions du Conseil de l'UE le 29 novembre sur le « conclusions sur le rôle du volontariat dans le sport pour la promotion de la citoyenneté active ».

Suite à cette année européenne du volontariat, c'est l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité inter-génération qui débutera en 2012.

## Activités Internes

### 40ème Assemblée Générale des COE – Sotchi (Russie)

La 40ème assemblée générale des COE s'est tenue à Sotchi (Russie) les 23 et 24 novembre dernier en présence de M. Alexander Zhukov, Président du CNO de Russie, Jacques Rogge, Président du CIO, **Patrick Hickey, Président des COE** et des représentants des 48 CNOs membres et autres invités. Plus de 300 participants s'étaient réunis à Sochi pour l'Assemblée Générale avant de se rendre à Moscou, où le 100ème anniversaire du CNO russe était célébré en présence du Premier Ministre, Vladimir Poutine.



Parmi les activités et rapports présentés, les participants ont reçu le rapport de faisabilité sur les Jeux Olympiques Européens, dont l'organisation pourrait être envisagée à partir de 2015. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée par les COE le 12 avril 2012 à Moscou à ce sujet.

Octavian Morariu, vice-président de la Commission UE des COE et Folker Hellmund, directeur du bureau des COE auprès de l'UE, ont présenté un rapport sur l'activité des COE concernant l'UE.

Par ailleurs, le Prix « Piotr Nurowski » a été décerné au cycliste polonais Tobiasz Lis. Ce prix a pour but de perpétuer la mémoire de l'ancien président du CNO polonais, décédé tragiquement en 2010, afin que son exemple et le soutien qu'il portait en permanence aux jeunes athlètes de haut niveau soient commémorés.

M. Vitaly Smirnov (Russie), membre du CIO, a reçu l'ordre du mérite des COE. Enfin, M. Alain Calmat (France), M. David Hemery (R-U) et M. Luis Santos (Portugal) ont reçu les Lauriers Olympiques Européens.

La 41ème Assemblée générale des COE se déroulera les 7 et 8 décembre 2012 à Eilat (Israël)

**Pour de plus amples informations**  
[Site des COE](#)

### La Commission des athlètes des COE à Bruxelles

Le 22 novembre dernier, une délégation de la Commission des athlètes des COE composée de Gordan Kozulj (Croatie), Jean Michel Saive (Belgique) et Jeroen Straathof (Pays Bas), a rencontré divers représentants des institutions européennes Bruxelles.

Evoquant la structure des commissions des athlètes en Europe, Gordan Kozulj a précisé aux députés européens Doris Pack (Présidente de la commission CULT du Parlement européen), Emine Bozkurt et Emma Clarkin, que la Commission des athlètes des COE représente la grande





Novembre / Décembre 2011

majorité des athlètes en Europe, tant amateurs que professionnels. La discussion était principalement axée sur les thèmes de la double carrière des athlètes, de la lutte contre le dopage et de la bonne



gouvernance.

Concernant les mesures contre le dopage, les représentants des athlètes présents considèrent celles-ci comme un élément à part entière de leur activité sportive de haut niveau et sont, pour cette raison, complètement en faveur des multiples obligations qui leur incombent, notamment le devoir de disponibilité 365 jours par an. Ils ont expliqué qu'en respectant ces règles, les athlètes sont certes soumis à certaines contraintes, qu'il convient cependant de minimiser eu égard aux exigences de la tolérance 0 en matière de lutte contre le dopage.

Toutefois, ils ont souligné que certaines dispositions pratiques, basées sur le code mondial antidopage, pouvaient être simplifiées dans leur mise en œuvre. C'est par exemple le cas des règles du lieu de contrôle. Ils ont évoqué la future révision du Code mondial antidopage, espérant que cette réforme combinera de manière optimale les exigences de simplification des règles avec l'efficacité de la lutte.

Lors de la rencontre avec la Commission européenne, Gregory Paulger, directeur Jeunesse et Sports, et Michal Krezja, chef de l'Unité Sports, ont invité la délégation à participer davantage aux discussions



politiques de l'UE et à faire entendre la voix des athlètes.

Par ailleurs, la Commission européenne entend soutenir la professionnalisation des athlètes lorsque le programme de financement sportif sera mis en œuvre à partir de 2014.

## Le Comité Olympique National Danois en visite à Bruxelles

Une délégation du Comité Olympique Danois (DIF), constituée de son Président, Niels Nygaard, et des membres du comité exécutif, est venue au bureau des COE de Bruxelles le 7 novembre 2011.

L'objectif principal de cette visite était de faire un point général sur les activités

européennes liées au sport, à la veille de la Présidence danoise de l'UE.

Suite à cet entretien, le groupe s'est rendu au Parlement européen où il a rencontré Mme. Schaldemose, eurodéputée danoise, qui fut rapporteur en 2009 dans le cadre des travaux du Parlement européen sur



Novembre / Décembre 2011

l'intégrité des jeux de hasard et d'argent. Mme. Schaldemose fut dernièrement très active sur la résolution adoptée le 15 novembre 2011 sur les paris en ligne dans le marché intérieur.

Par ailleurs, les représentants du mouvement sportif danois ont rencontré la Commission européenne.



## Dates importantes à retenir en Décembre 2011 et Janvier 2012

### Dates en Décembre 2011

- 6. Réunion du groupe d'experts du Conseil sur « la Bonne gouvernance », à Bruxelles
- 12-13 Séminaire des partenaires du bureau des COE auprès de l'UE
- 14.-16. Réunion des Directeurs des sports de l'UE à Gdansk (Pologne).

### Dates en Janvier 2012

- 12-13 Réunion du groupe d'experts du Conseil sur "L'éducation et la formation" à Innsbruck (Autriche)
- 13-22 Jeux Olympiques de la Jeunesse, Innsbruck
- 28 Réunion du Comité exécutif des COE à Rejkjavik (Islande)

*Sous réserve : entre le 16.01 et le 20.01, lors de la session plénière à Strasbourg, le Parlement européen pourrait adopter une résolution sur "La dimension européenne du sport", sur la base du rapport FISAS.*

Mentions légales:  
Bureau des COE auprès de l'UE  
52, Avenue de Cortenbergh  
B-1000 Bruxelles  
Tel. : 0032-2-738 03 20  
[info@euoffice.eurolympic.org](mailto:info@euoffice.eurolympic.org)